

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	MASTER DROIT ECONOMIE GESTION					<b>M2</b>
Mention :	MENTION DROIT DES AFFAIRES					
Parcours :	Juriste Franco-Allemand Droit international privé / Droit du commerce international et européen					
Volume horaire étudiant :	h	h	h	h	h	<b>168 h</b>
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> allemand		<input checked="" type="checkbox"/> anglais			

**Contacts :**

Responsable de formation à Dijon	Responsable de formation à Mayence
Natalie JOUBERT Professeur – Bureau 103 ☎ 03.80.39.55.80 natalie.joubert@u-bourgogne.fr	Urs Peter GRUBER Professeur Johannes Gutenberg-Universität Fachbereich Rechts- und Wirtschaftswissenschaften Jakob-Welder-Weg 9, Raum 02-224 ☎ + 49 (0)6131/39 - 22556 gruberu@uni-mainz.de
Composante(s) de rattachement : UFR DROIT ET SCIENCE POLITIQUE	

**Objectifs de la formation et débouchés :**

## ☐ Objectifs :

Le Master Juriste franco-allemand. Droit international privé / Droit du commerce international et européen est conçu comme un programme sur deux ans (M1+M2). Il conduit à la délivrance d'un double diplôme de master de l'Université de Bourgogne et de l'Université allemande de Mayence. L'année de M1 se déroule pour tous les participants à Dijon, l'année de M2 à Mayence (à la Johannes Gutenberg-Universität Mainz).

La participation à ce parcours juriste Franco-Allemand est conditionnée par la maîtrise de la langue allemande et par la connaissance des matières fondamentales du droit privé allemand, qui sont acquises au cours des années de licence.

L'année de M1 a pour objectif d'assurer un enseignement fondamental commun en droit des affaires (matières mutualisées), tout en permettant aux étudiants d'acquérir déjà des connaissances spécialisées en droit international privé et en droit du commerce international.

L'année de M2 a pour objectif de poursuivre et d'approfondir la spécialisation en Droit international privé et Droit du commerce international et européen commencée en quatrième année. Ainsi les connaissances en Droit international privé sont approfondies par l'étude de domaines spécifiques (Droit international privé de la famille, Droit international privé des obligations, ...). En droit du commerce international, le programme de Mayence se concentre davantage

sur le Droit de la vente internationale de marchandises. Les étudiants pourront ensuite mettre en application les compétences ainsi acquises grâce au stage d'une durée minimale de 9 semaines.

La rédaction d'un mémoire de master est prévue lors de l'année de M2 à Mayence et pourra porter sur le même sujet que le rapport de recherche rédigé en M1.

Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Le master permet d'accéder à des professions de juriste international (notamment dans les relations franco-allemandes, mais pas exclusivement) dans les services juridiques d'entreprises, les cabinets d'avocats et de conseils internationaux, les entreprises de transport et d'assurances, les organismes de commerce extérieur, les services juridiques des banques, les établissements financiers, les organisations internationales et européennes. Un étudiant qui choisit une orientation centrée sur les matières du droit de la famille et du droit des biens pourra également accéder au notariat. Enfin, s'agissant d'un master indifférencié, il existe une possibilité de poursuite d'études en thèse de doctorat, en vue d'une carrière universitaire.

Compétences acquises à l'issue de la formation :

Les compétences acquises à l'issue de la formation renvoient aux compétences acquises à l'issue de la spécialité de Master 2 professionnel juriste franco-allemand de l'université de Mayence.

Il s'agit d'une formation visant aussi bien une insertion professionnelle immédiate qu'une poursuite d'études en thèse de doctorat (existence d'une procédure de cotutelle de thèse entre les universités partenaires).

Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

- Approfondissement des connaissances en droit international privé et en droit du commerce international
- Développement des facultés d'analyse et de synthèse des étudiants
- Acquisition des qualités de rigueur et de clarté dans l'expression écrite (consultations, commentaires d'arrêts, dissertations) et orale
- Maîtrise des outils linguistiques

---

**Modalités d'accès à l'année de formation :**

de plein droit :

La poursuite d'études en M2 à l'université de Mayence est de droit pour tout étudiant ayant validé le M1 de l'uB parcours Juriste franco-allemand. Droit international privé / Droit du commerce international et européen.

Il n'y a pas d'entrée parallèle possible sauf, exceptionnellement, pour les étudiants qui auraient validé dans une autre université française un M1 en Droit international privé ayant conduit à l'obtention d'un double diplôme franco-allemand. Dans ce cas, l'admission se fait sur dossier et éventuellement entretien, dans la limite des places disponibles. Les étudiants français doivent avoir une excellente maîtrise de l'allemand (niveau C1) et avoir suivi des enseignements de droit privé allemand et de droit du commerce international et européen.

par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

---

**Organisation et descriptif des études :**

Schéma général des parcours possibles :

L'année de M2 Droit Juriste Franco-Allemand est constituée de 8 UE. Chaque semestre comprend 4 UE :

- 1 UE connaissances fondamentales comprenant des cours magistraux ;
- 1 UE connaissances complémentaires (option)
- 1 UE professionnalisation (stage)
- 1 UE rédaction/soutenance mémoire

□ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

### Semestre 3

<b>Lieu d'enseignement : Allemagne</b>				
Intitulés et nature des unités d'enseignement	Volume horaire			ECTS
	CM	TD	Total	
<b>UE 1 "Internationales Privat- und Verfahrensrecht"</b>	<b>63</b>			<b>9</b>
IPR I (Fam-/Erbrecht), 2 SWS (Vorlesung, P)	21			3
Europäisches u. internationales Zivilprozessrecht, 2 SWS (Vorlesung, P)	21			3
Übung im IPR, 2 SWS (Vorlesung/Übung, P)	21			3
<b>UE 2 Grundlagenfächer für Fortgeschrittene / "Englische Rechtsterminologie" zur Wahl/au choix:</b>	<b>42h oder 21 h</b>		<b>42h oder 21 h</b>	<b>6 oder 3</b>
Rechtsphilosophie, 4 SWS (Vorlesung, Wpfl.) ODER/OU	42			6
Mini courses, 2 SWS (Vorlesung, Wpfl.)	21			3
<b>UE 3 Berufspraktikum (stages)</b>				
Berufspraktikum (P)				5
<b>UE 4 Masterarbeit / Mémoire du master</b>				
Vorbereitung / Cours préparatoires (P)				10

#### Options facultatives pour les étudiants de Dijon

Cours de spécialisation, à choisir parmi les enseignements de droit allemand de l'Université de Mayence

**Semestre 4**

<b>Lieu d'enseignement : Allemagne</b>				
Intitulés et nature des unités d'enseignement	Volume horaire			ECTS
	CM	TD	Total	
<b>UE 1 "Internationales Privat- und Verfahrensrecht"</b>	<b>21h</b>		<b>21h</b>	<b>3</b>
IPR II (Schuld-/Wirtschaftsrecht), 1 SWS (Vorlesung, P)	10,5			1,5
Internationales Kaufrecht, 1 SWS (Vorlesung, P)	10,5			1,5
<b>UE 2 Grundlagenfächer für Fortgeschrittene / "Englische Rechtsterminologie" zur Wahl/au choix:</b>	<b>42h oder 63 h</b>		<b>42h oder 63 h</b>	<b>6 oder 9</b>
Verfassungsgeschichte der Neuzeit u. Privatrechtsgeschichte der Neuzeit, 4 SWS (Vorlesung, Wpfl.) ODER/OU	42			6
Common law lecture, 6 SWS (Vorlesung/Übung, Wpfl.)	63			9
<b>UE 3 Berufspraktikum (stages)</b>				
Berufspraktikum (P)				6
<b>UE 4 Masterarbeit mit mündlicher Abschlussprüfung / Mémoire du master et examen oral</b>				
Masterarbeit und mündliche Abschlussprüfung (P)				15
Mémoire du master et examen oral (P)				
<b>Total Semestre 3 et 4</b>			<b>168</b>	<b>60</b>

**Options facultatives pour les étudiants de Dijon**

Cours de spécialisation, à choisir parmi les enseignements de droit allemand de l'Université de Mayence

 Modalités de contrôle des connaissances :

 Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université [http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel\\_etudes\\_lmd.pdf](http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf)
 **Sessions d'examen**

Les examens se déroulent à la faculté de Droit de l'université de Mayence. Les examens s'organisent selon les règles applicables dans cette université. Chaque Unité de valeurs doit être validée. En cas d'échec, il est possible à chaque étudiant(e) de repasser l'UE. Dans cette hypothèse, seule, la note affectée au second examen est pris en compte.

La non réussite à une unité d'enseignement à Mayence rend impossible la délivrance du diplôme de cette université.

La validation de l'année de M2 au sein de la Faculté de Droit et de Science politique de l'université de Bourgogne est régie par le système de compensation intégrale visé à la rubrique "règles de validation et capitalisation" ci-dessous.

Les notes obtenues à Mayence sont ensuite adressées au responsable pédagogique du Master à l'uB. Il en assure la transcription sur la base du tableau de correspondances mis en place entre les Etats de l'Union Européenne à la suite des accords de Bologne du 19 juin 1999.

□ **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

**COMPENSATION :** Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

**CAPITALISATION :** Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Précisions :

□ **Régime général :**

Les enseignements sont organisés sous la forme d'unités d'enseignements (UE) capitalisables. Le contrôle des aptitudes et des connaissances intervient selon des modalités qui combinent notation continue et examen final

**2 – Régime Erasmus-Socrates**

Non compatible avec la formation.